Ceprasept® 15H

Cette fiche technique est strictement la propriété d'INTERVET. Elle ne peut être remise au Client qu'après émission du bon de livraison ou de la facture correspondante.

DÉFINITION

Produit de trempage des trayons APRES-traite. **CEPRASEPT® 15H** est actif dès lors que l'activateur (270 ml) est versé et mélangé dans la base (5 L).
CEPRASEPT® 15H est classé dans la directive Biocide (TP3) des produits d'hygiène vétérinaire.

INDICATIONS

Trempage des trayons après la traite.

PRÉSENTATION
Physique

Liquide épais bleu (après mélange de l'activateur et de la base).

COMPOSITION

- **Activateur :** Chlorite de Sodium (6.3 %).
- **Base :** Dioxyde de chlore, acides organiques (lactique), alcool polyvinylique, lanoline, alcools, conservateurs, surfactant anionique.
- ***Emollients* :** Sorbitol, lanoline et AHA (Alpha Hydroxy Acide)).
- ***Agents viscosants***

L'ensemble des ingrédients entrant dans la composition de ce produit est inscrit à l'annexe VII du règlement d'application de la commission 889/2008 définissant les modes de productions biologiques. Ce produit est utilisable en agriculture biologique.

CARACTÉRISTIQUES

Densité activateur (20°C) : 1.048 / Densité base (20°C) : 1.031 (validé sur 12 mois).
pH (20°C) : 2.87 à la préparation, 2.92 après 12 mois.
% de chlorite : 6.3 % (identique sur 12 mois).
Conforme aux directives européennes EU82/242 ECC et 82/243/EEC (tensioactifs) sur les exigences de biodégradabilité.

MODE D'EMPLOI

Tremper après la traite les trayons avec le produit en utilisant le gobelet trempeur CEPRASEPT® 15H.

INTERÊT TECHNIQUE

- **CEPRASEPT® 15H** assure une désinfection des trayons (Dioxyde de chlore) et obture le canal des trayons, limitant ainsi la pénétration des microbes après la traite.
  - **Objectif 1 :** désinfection assurée par le dioxyde de chlore et l'acide lactique.
  - **Objectif 2 :** obturation du canal des trayons après la traite, limitant la pénétration des microbes.
  - **Objectif 3 :** dermo-protection ; **CEPRASEPT® 15H** contient des agents hydratants et émollients.
- **CEPRASEPT® 15H** s'inscrit dans le programme de qualité du lait (code hygiène) par son action sur le taux leucocytaire, en particulier dans la lutte contre les germes de réservoir mammaire (staphylocoque doré, streptocoque...).
- **CEPRASEPT® 15H** permet une utilisation optimisée du trempage. Par sa viscosité, le produit favorise la formation d'un bouchon obturateur. La couleur bleue permet à l'éleveur de visualiser les vaches ayant bénéficié de l'application.
- **Amélioration de la qualité des trayons** (souplesse, hydratation) : Sur l'ensemble des élevages suivis, la note moyenne de qualité des trayons s'est améliorée. Moins de gerçures des trayons, et facilité à brancher la griffe.
- **Dépôt filmogène hydratant :** Une fois appliqué sur le trayon, **CEPRASEPT® 15H** assure une protection désinfectante jusqu'à la traite suivante. Un pré-trempage à la traite suivante est recommandé pour retirer les restes du **CEPRASEPT® 15H.**

CONSOMMATION

De 3.5 à 4.5 ml /VL / traite selon l'utilisation en **post-trempage**. Prévoir 20 L de produit (mélangé) pour 35 vaches sur 2 mois.

EFFICACITÉ BACTÉRICIDE

- **CEPRASEPT® 15H** a été testé selon la norme EN 1656. Ceprasept a été validé selon le rapport 970524, 15/12/97 par l'étude de R.Staub et al, Microbiological Department.

Conditions expérimentales : (temps de contact de 15 secondes avec matière organique (lait), en conditions de saleté et à 30°C, réduction > 6 log de la population bactérienne) notamment sur :

***S. aureus**	*> 6 log (immédiatement)*	*6 log (14 jours après)*
***Str. agalactiae**	*> 5 log (immédiatement)*	*> 6 log (14 jours après)*
***Str. uberis**	*> 5 log (immédiatement)*	*> 6 log (14 jours après)*
***E.coli**	*> 5 log (immédiatement)*	*6 log (14 jours après)*

- **CEPRASEPT® 15H** a été testé dans 3 autres protocoles metttant en avant son efficacité. *(Résultats de ces études envoyées sur demande).*
- **CEPRASEPT® 15H** a été testé et validé dans son innocuité sur la flore lactique. *(B.Drouilly et al, Microbiological department, 03/05/1999 (réf : 180/99).*

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas mélanger avec d'autres produits.
Le produit utilisé dans le gobelet de trempage ne doit pas être reversé dans le bidon.
Vider et rincer la partie supérieure du gobelet de trempage après chaque traite.
Assurer un bon nettoyage des trayons avant la traite (avec CEPRASEPT 15S).
A conserver bien fermé à l'abri du gel, de la lumière et de la chaleur.
Ce produit n'est pas adapté pour une utilisation en pulvérisation.
CEPRASEPT® 15H n'est pas classé comme produit dangereux. La fiche de données de sécurité (fds) est disponible sur notre site www.ceprasept.fr et auprès de votre délégué commercial INTERVET.

DURÉE de VIE

Durée avant péremption : 24 mois après la date de fabrication.
Durée de vie du produit une fois reconstitué : 15 jours..

Ceprasept® 15S

Cette fiche technique est strictement la propriété d'INTERVET. Elle ne peut être remise au Client qu'après émission du bon de livraison ou de la facture correspondante.

DÉFINITION

Produit mousse de trempage des trayons AVANT-traite.
CEPRASEPT® 15S est actif dès lors que l'activateur (50%) est mélangé dans le gobelet avec la base (50 %). **CEPRASEPT® 15S** est classé dans la directive Biocide (TP3) des produits d'hygiène vétérinaire.

INDICATIONS

CEPRASEPT® 15S s'utilise pour le trempage des trayons AVANT la traite (pré-trempage) en application mousse.
(L'utilisation d'un gobelet CEPRASEPT 15S est recommandée).

PRÉSENTATION Physique

Dans le bidon : Liquide jaune très clair translucide.
En application : Mousse onctueuse blanche de très fines bulles.

COMPOSITION

- **Activateur :** Chlorite de Sodium (.0,46 %).
- **Base :** Dioxyde de chlore, acides organiques (lactique), lanoline, alcools, surfactant anionique, solubilisants,
- ***Emollients* :** Glycérol, lanoline et AHA (Alpha Hydroxy Acide).

CARACTÉRISTIQUES

- **Activateur :** pH: 6.6, masse volumique : 1, soluble à 100 %
- **Base :** pH : 2.85, masse volumique : 1,04, soluble à 100 %
  Conforme aux directives européennes EU82/242 ECC et 82/243/EEC (tensioactifs) sur les exigences de biodégradabilité.
- **Stabilité de l'activateur :** Le chlorite de sodium garde une excellente stabilité sur 21 mois
- **Stabilité du mélange** (base + activateur) **:** dans les 6 premières heures après la préparation, la quantité de dioxyde de chlore a tendance à augmenter avec le temps après activation.
- **Stabilité après ouverture :** une fois ouvert, le produit reste stable 2 mois *(Debeaume S. et al, Microbiological department, 08/01/2003)*

MODE D'EMPLOI

- **CEPRASEPT® 15S** s'applique après mélange AVANT la traite avec un gobelet CEPRASEPT 15S adapté.

- **En pré-trempage liquide ou mousse :**
  - Si nécessaire, nettoyer à l'eau claire les trayons très sales.
  - Avant la traite, tremper (mousse) les trayons avec **CEPRASEPT® 15S**
  - Laisser agir au moins 15 secondes.
  - Essuyer les trayons avec un papier d'essuyage spécifique hygiène de la mamelle
  - Brancher le faisceau trayeur.

CEPRASEPT® 15S , comme tous les produits pré-trempage, n'est pas utilisable en agriculture biologique. Les produits de **pré-trempage à action bactéricide sont interdits**.

Pour obtenir une mousse de qualité optimale il est impératif d'utiliser le gobelet « mousseur » de couleur grise d'INTERVET.

INTERÊT TECHNIQUE

- **CEPRASEPT® 15S** assure une protection renforcée de la mamelle grâce à une désinfection avant et de ce fait, diminue les risques de contamination croisée entre les animaux.
- L'activité désinfectante de **CEPRASEPT® 15S** améliore la qualité du lait en limitant les contaminations en bactéries pathogènes.
- Grâce à sa formulation, **CEPRASEPT® 15S** est sans risque pour l'éleveur et le transformateur.
- La technique de pré-trempage (mousse) avec **CEPRASEPT® 15S** permet au trayeur de travailler les mains au sec.

CONSOMMATION

De 2 à 2.5ml /VL / traite selon l'utilisation en **pré-trempage** mousse. Prévoir 10L de produit (mélangé) pour 35 vaches sur 2 mois.

EFFICACITÉ BACTÉRICIDE

- **CEPRASEPT® 15S** a été testé en présence de lait entier. Sur les principales souches bactériennes, responsables des mammites, il s'est avéré efficace en 15 secondes
  (réduction > 5 log).

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

CEPRASEPT® 15S n'est pas classé comme produit dangereux
- Conserver à l'abri de la chaleur, Conserver à l'abri de la lumière dans le récipient d'origine, bien fermé.
- Ne mélanger aucun autre produit avec **CEPRASEPT® 15S**.

La fiche de données de sécurité (fds) est disponible sur notre site www.ceprasept.fr et auprès de votre délégué commercial INTERVET.

DURÉE de VIE

Durée avant péremption : 24 mois après la date de fabrication.
Durée de vie du produit une fois reconstitué : 15 heures (deux traites).